

LES PÔLES DE VIE DE L'AGGLOMÉRATION PALOISE EVOLUTIONS DE LA GÉOGRAPHIE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ ENTRE 2001 ET 2011

PRÉAMBULE



Cours Bosquet / Place Clémenceau dans le centre-ville de Pau
Source : AUDAP - 2013

Suite aux travaux de la Commission d'Orientation du Commerce de Proximité, l'INSEE a développé une méthode permettant d'identifier les pôles de vie dans les unités urbaines*. Les pôles de vie correspondent à des espaces qui offrent plusieurs types de commerces répondant aux besoins quotidiens des habitants. Ces commerces participent au dynamisme, à la vitalité et à la qualité de vie des quartiers par la proximité (voiture non nécessaire), le lien social (vie de quartier) et la mixité fonctionnelle (résidentiel et activités économiques) qu'ils participent à créer.

La Note #17 de l'Observatoire propose d'appliquer cette méthode pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées. Cette application est enrichie par une analyse dynamique des pôles de vie sur une période de 10 ans (de 2001 à 2011) et par une approche carroyée.

Les traitements et les analyses exposés dans cette note ont été effectués à partir des bases SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Etablissements) de l'INSEE en dates du 31 décembre 2001, 2007 et 2011, géolocalisées par les services de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées. ■

* La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Méthodologie

IDENTIFIER LES PÔLES DE VIE

L'INSEE définit les pôles de vie dans les unités urbaines comme les espaces comportant certains types de commerce permettant de vivre au quotidien sans avoir recours à la voiture.

Quatre activités « locomotives » fondent le socle des pôles de vie :

- 1 les boulangeries-pâtisseries,
- 2 les boucheries-charcuteries,
- 3 les commerces alimentaires spécialisés,
- 4 les alimentations générales et supérettes.

Ces activités sont dites « locomotives », car en se concentrant les unes à proximité des autres, elles peuvent favoriser le développement de nouvelles activités commerciales (restauration, coiffure, ...) générant ainsi un cercle vertueux de dynamisme et de vitalité pour le quartier.

Pour identifier les espaces faisant office de pôle de vie, l'AUDAP a appliqué un carroyage de 400 mètres sur 400 mètres qui couvre entièrement la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées. Un carreau est considéré comme un pôle de vie s'il comporte en son sein au moins trois activités « locomotives ». Autrement dit, ce n'est pas le nombre d'activités « locomotives » qui importe mais leur variété.

Les trois cartes, présentées dans la suite de la note, illustrent pour chaque année d'étude les pôles de vie selon la variété des activités « locomotives » que contiennent les carreaux (rouge pour 4 et orange pour 3). Les carreaux verts sont représentés à titre illustratif pour mieux appréhender les dynamiques temporelles. ■



<http://goo.gl/XNfL8J>

DES PÔLES DE VIE ESSENTIELLEMENT SITUÉS DANS L'INTRA-ROCADE

En 2011, 23 des 24 pôles de vie que compte la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées sont à l'intérieur de la rocade, dont 5 dans le centre-ville de Pau. Ces résultats cachent des mouvements importants depuis une dizaine d'années. En effet, même si le nombre de pôles de vie est resté constant depuis 2001, leur localisation a évolué.

Le centre-ville de Pau : des activités « locomotives » moins nombreuses mais plus concentrées

Entre 2001 et 2011 dans le centre-ville de Pau, le nombre de pôles de vie a diminué de 7 à 5 et le nombre d'activités « locomotives » a baissé de 7 %.

« Entre 2001 et 2011 dans le centre-ville de Pau (...) le nombre d'alimentations générales et supérettes a fortement augmenté (+60 %).

Les pôles de vie se sont maintenus dans le cœur du centre-ville, au détriment des quartiers périphériques, avec une concentration des activités « locomotives ». Sur la période, le nombre de boucheries-charcuteries et de commerces alimentaires spécialisés a connu une baisse significative (respectivement -16 % et -20 %) alors que le nombre des boulangeries-pâtisseries est resté stable et que le nombre d'alimentations générales et supérettes a fortement augmenté (+60 %).

L'intra-rocade : une structuration via les grands axes

Dans l'intra-rocade (hors centre-ville de Pau), les pôles de vie se structurent sur les principales pénétrantes de l'Agglomération (routes de Bayonne, de Bordeaux et de Tarbes) ainsi que sur les grands boulevards de la ville de Pau (boulevards Alsace Lorraine, de Saragosse et de la Paix).

Une partie de cette structuration est le fruit de dynamiques en cours depuis 2001. L'émergence et la consolidation de pôles de vie sur la route de Bayonne sont à ce titre remarquables. Il en est de même des processus de disparition/création d'activités « locomotives » sur les autres pénétrantes et les boulevards qui redessinent la localisation des pôles de vie (par exemple sur la route de Bordeaux). Il est ainsi à noter la disparition de près de la moitié des pôles de vie qui ceinturaient le centre-ville de Pau, de 7 en 2001, ils ne sont plus que 4 en 2011.

L'extra-rocade : vers l'émergence de pôles de vie ?

Entre 2001 et 2011, un pôle de vie a émergé en dehors de la rocade sur la route de Morlàs à proximité de Total. Il est important de remarquer que la zone extra-rocade est le seul périmètre qui a vu le nombre de ses activités « locomotives » augmenter sur la période, passant de 25 à 32. Même si ce nombre reste faible au regard du poids de l'intra-rocade, il commence à faire apparaître des pôles potentiellement émergents (Lée et Gan).

« la zone extra-rocade est le seul périmètre qui a vu le nombre de ses activités « locomotives » augmenter sur la période, passant de 25 à 32.

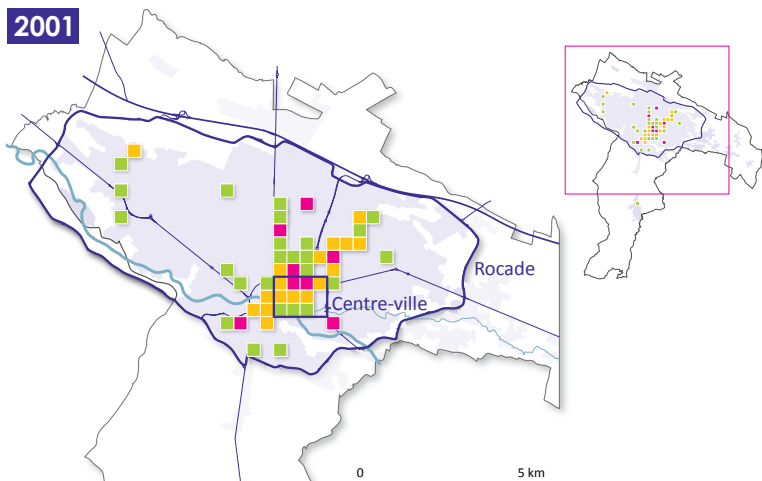
L'extra-rocade se caractérise également par la progression de l'ensemble des activités « locomotives » (hormis l'activité boucherie-charcuterie qui est stable) et notamment par une forte augmentation du nombre de commerces alimentaires spécialisés de près de 30 %, contrairement à l'intra-rocade où le nombre de ces commerces a diminué de 10 %. ■

INTRA-ROCADE DE L'AGGLOMÉRATION PALOISE

Pôles de vie de la CAPP entre 2001 et 2011

Nombre d'activités "locomotives" différentes par carreau (400m x 400m) : ■ 2 ■ 3 ■ 4

2001



Nombre total d'activités "locomotives" : 390

Intra-rocade : 365

dont centre-ville : 148

113



Boulangeries-pâtisseries

92



Boucheries-charcuteries

50



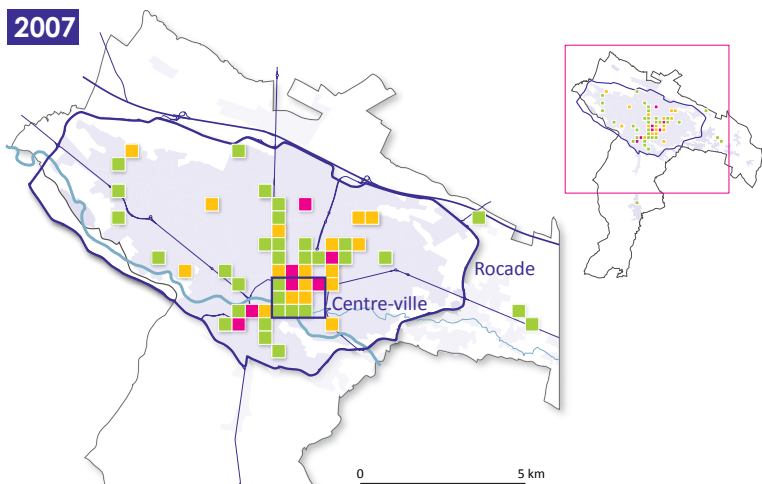
Alimentation générale-supérettes

135



Commerces alimentaires spécialisés

2007



Nombre total d'activités "locomotives" : 384

Intra-rocade : 355

dont centre-ville : 153

126



Boulangeries-pâtisseries

86



Boucheries-charcuteries

54



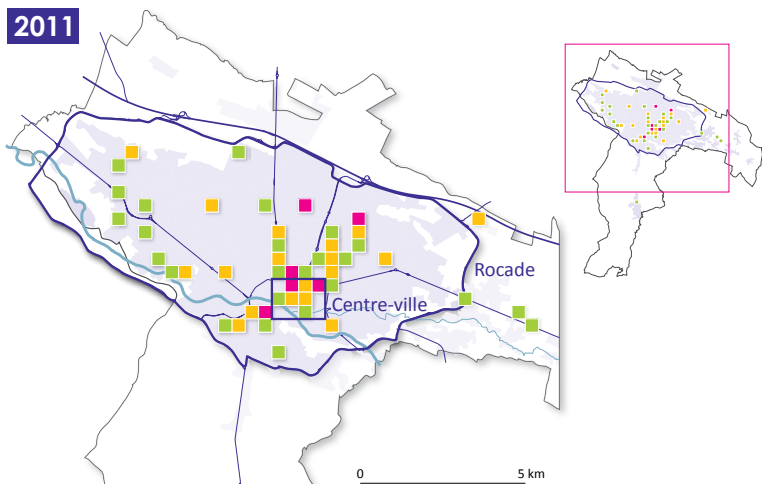
Alimentation générale-supérettes

118



Commerces alimentaires spécialisés

2011



Nombre total d'activités "locomotives" : 360

Intra-rocade : 328

dont centre-ville : 138

120



Boulangeries-pâtisseries

77



Boucheries-charcuteries

49



Alimentation générale-supérettes

114



Commerces alimentaires spécialisés

Source : IGN-BD Topo ; INSEE SIRENE
Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2014

DE L'ETAT DES LIEUX AU DIAGNOSTIC

La note #17 de l'Observatoire propose une vision dynamique du commerce de proximité sur une dizaine d'années (2001-2011). Une telle méthode est particulièrement intéressante dans une démarche de projet de territoire, notamment pour intensifier la cohérence entre les besoins de la population et les politiques publiques de l'habitat, des déplacements et du développement économique. Une telle approche permet aux décideurs locaux d'identifier les manques potentiels en matière de commerce de proximité et d'offrir une plus grande qualité de vie résidentielle aux habitants.

Des résultats à conforter

La méthode exposée dans cette note ne fournit pas un diagnostic complet car les résultats devraient être confirmés par des croisements avec d'autres bases de données (chiffres d'affaires des commerces, ...) et par du terrain (entretiens avec les commerçants et les habitants).

De même, les raisons pour lesquelles un pôle de vie émerge ou disparaît devraient faire l'objet d'analyses supplémentaires. Il serait notamment intéressant d'approfondir les dynamiques mises en évidence avec les évolutions urbaines et la population. ■

« La note #17 de l'Observatoire propose une vision dynamique du commerce de proximité sur une dizaine d'années (...) les raisons pour lesquelles un pôle de vie émerge ou disparaît devraient faire l'objet d'analyses supplémentaires pour passer du simple état des lieux à un diagnostic complet.



Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Fax. 05 59 46 50 30
contact@audap.org

www.audap.org

Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées



EN SAVOIR PLUS

Contribution de la Division Commerce de l'INSEE à une approche du commerce de proximité, INSEE, 2009

<http://goo.gl/XNfL8J>

"Schéma de développement commercial 2013 - 2019 - Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées", CAPP, AUDAP, juin 2013.

"Document d'Aménagement Commercial (DAC)", SCoT du Grand Pau Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), p.67 à 74, SMGP, AUDAP, janvier 2014.

<http://goo.gl/xNzjZF>